



Partage maison en indivision suite divorce

Par **voyou3110**, le **20/01/2013 à 21:28**

bonjour J'ai acquis un pavillon neuf en 07/1997. En 07/1999 ma femme a quitté les lieux sur demande du JAF et nous avons divorcé en 2000. Depuis son départ et jusqu'à ce jour j'ai payé seul la maison et les 17 crédits divers dont 14 à son nom. Durant toute cette période extrêmement difficile, j'ai eu 3 plans de surendettement en place, car je ne pouvais plus faire face. Aujourd'hui j'ai dû avec son accord vendre la maison, mais Madame, a tapé un scandale devant le notaire le 18 Janvier et a refusé de payer les crédits restants. Elle demande sa part sans vouloir tenir compte de tous les crédits que j'ai payé jusqu'alors : maison : 97899 e - autres crédits 93406 e - crédits restant encore à payer 30000e et la maison a été vendue 151000e. Lors du divorce elle avait menti au juge en lui disant être sans salaire, alors qu'elle avait une retraite des hopitaux et un second emploi, c'est pourquoi elle a été invitée à quitter les lieux sous 3 mois, sans pension alimentaire, car j'étais dans l'incapacité de le faire et elle l'a totalement accepté de vive voix. Elle avait 3 mois pour faire appel de cette décision et demander un quelconque dédommagement, mais elle ne l'a pas fait. Ma question de ce jour est : que peut elle demander pour elle ? et que puis-je espérer récupérer des 191305 e que j'ai payé jusqu'à ce jour (tout sur plan de surendettement et saisies sur salaire) et que va-t-il se passer avec les créanciers puisqu'elle refuse de les payer ? Merci de me répondre depuis vendredi je ne sais plus où j'en suis

Par **trichat**, le **31/01/2013 à 14:40**

Bonjour, rnrn Que prévoyait le jugement de divorce concernant le partage de la maison ? rnrn Vous a-t-elle été attribuée ? En totalité, en % ? rnrn Que dit le notaire qui a la charge de procéder à la liquidation et au partage ? S'il rencontre des difficultés, il doit en faire rapport au juge. rnrn Et peut-être qu'il faudra un complément de jugement pour aboutir à ce

partage.rnrnCordialement.